

# Description de l'étude I.NOTION D'ATELIER PARTAGE APPLICABLE A LA PROVINCE DE LUXEMBOURG **II.PISTES D'ACTIVITES POUR LA COOPERATIVE TERLUX**

### Description de l'étude I.NOTION D'ATELIER PARTAGE APPLICABLE A LA PROVINCE DE LUXEMBOURG • 1. Aspect législatif • 2. Applications dans différents secteurs de l'agro-alimentaire • 3. Conclusions

#### 1. Aspect législatif

Une définition

Atelier de travail partagé:

- Immeuble mis à disposition temporairement de plusieurs entreprises au sein duquel ces entreprises ou leur personnel disposent d'outils de production et d'équipements communs auxiliaires, destinés à favoriser leur création, leur implantation et leur développement.
- De nombreuses interprétations...

BENEFICIAIRE		MINISTERE	ZONE GEOGRAPHIQUE	REGLEMENTATION: Décret-programme du Gouvernement wallon du 23 février 2006	AIDES ET RESTRICITIONS
Agriculteurs	CUMA	Ministère de l'Agriculture	communes éligibles au FIDER *	+ AGW du 14 septembre 2006	max 40 % du montant de l'investissement max 15 % pour les autres types d'investissement
					aide totale ne peut excéder 90 % des coûts aides complémentaires (article 47bis) : prime en capital portant l'aide globale à 40 % du montant de l'investissement
					garantie publique
	Coopératives				max 40 % du montant de l'investissement l'aide totale ne peut excéder 90 % des coûts
					aides complémentaires (article 47bis) : prime en capital portant l'aide globale à 40 % du montant de l'investissement
					garantie publique
Inter- communales	En zone éligible	Ministère du Logement, des Transports et du Développement territorial	éligibles au	+ décret du 11 mars 2004	aide totale ne peut excéder 90 % des coûts
				+ AGW du 30 mai 2002	
				+ circulaire Ministérielle N°2/2006	
	Hors zone		hors périmètre	+ circulaire Ministérielle N°2/2006	max de 80 % du montant avec un plafond à 375 000 €
Partenaires privés (personne pysique, micro-		Ministère de l'Economie et de l'Emploi	communes éligibles au FIDER *	+ AGW du 8 février 2007	Appel à projet
entreprise, petite ou moyenne entreprise)					max 90 % du montant de l'investissement plafond à 100 000 € /bénéficaire sur 3 ans



### Applications envisagées • Secteur de la viande Atelier de découpe Fumoir Secteur du lait Atelier de transformation fromagère • Atelier de plats cuisinés



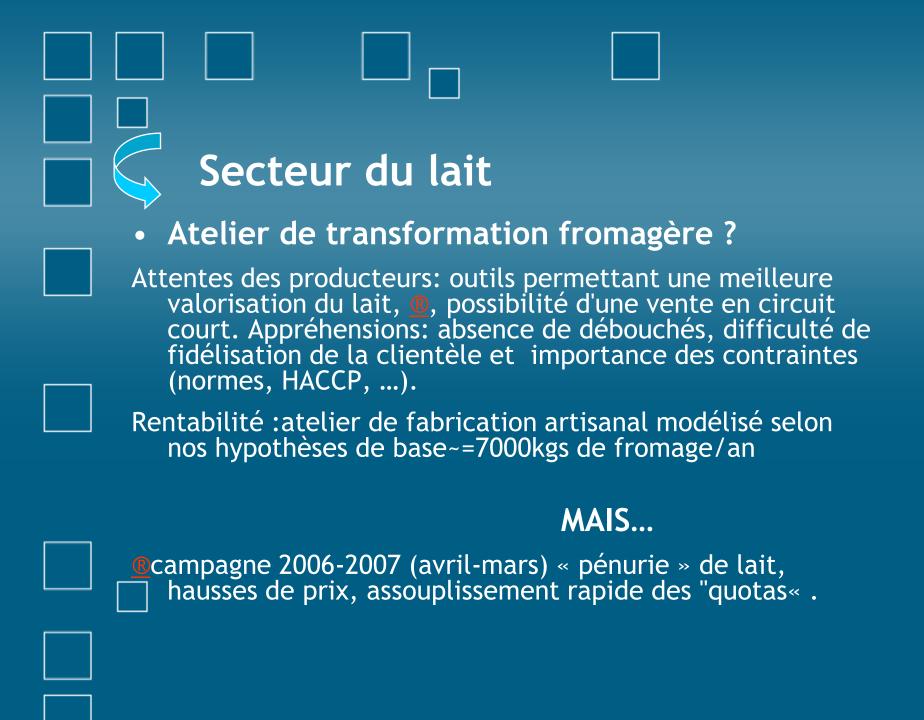
#### Secteur de la viande

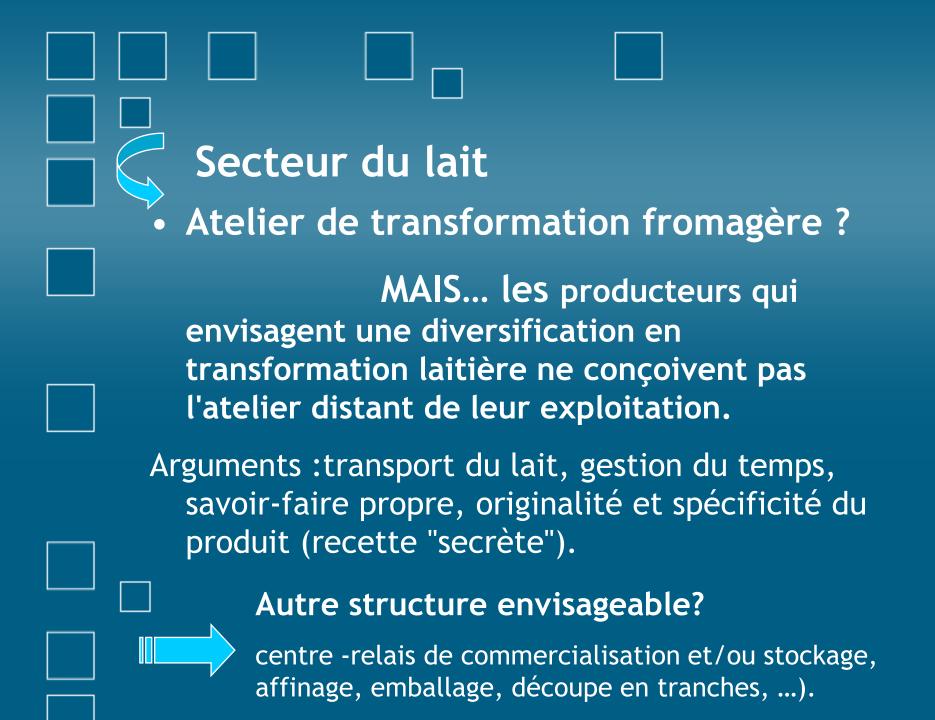
- Atelier de découpe ?
  - offre en bovins engraissés bien présente dans la province de Luxembourg
  - émergence de nouvelles pratiques de consommation, orientées vers les circuits courts
  - attente des producteurs : maintien en toute légalité d'une activité rentable
  - rentabilité d'une structure répondant aux normes et située idéalement à proximité d'un abattoir agréé (Bastogne) avec 1,5 ETP (boucher) : \_= 500 bovins

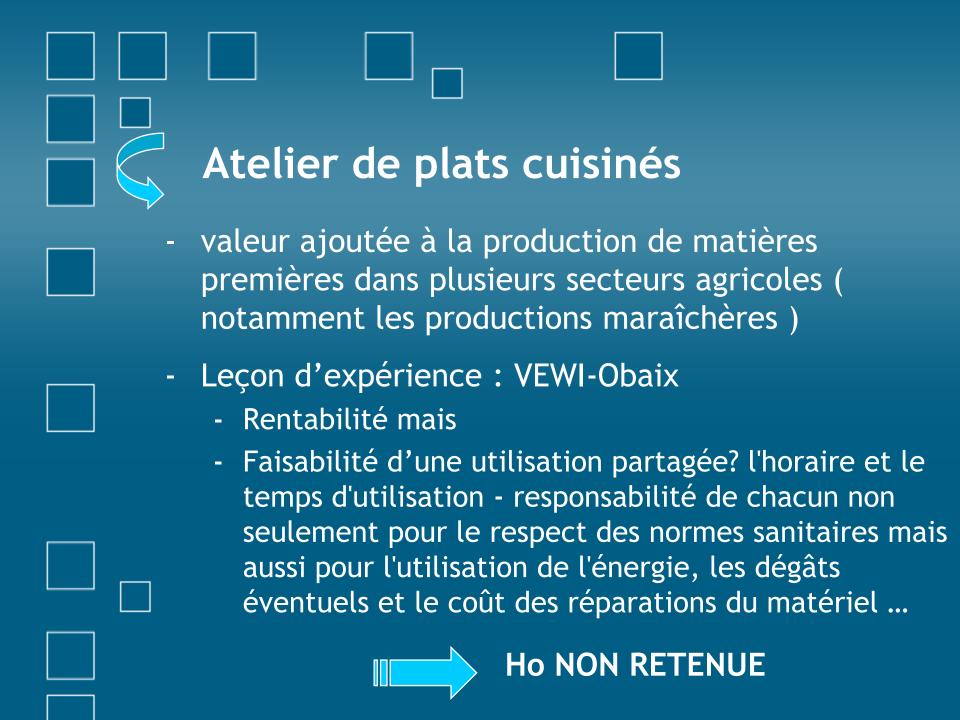


**ENVISAGEABLE** 

• Fumoir ?			
- Salaisons et en particulier jambon d'Ardennes IGP = une image de la Province			
<ul> <li>Attente des artisans charcutiers d'un outil commun leur permettant d'y fumer leurs produits ?</li> </ul>			
Enquête : 104 boucheries - Tx de réponse: 68%			
Résultats: possèdent tous leur propre fumoir - Unanimement: aucun intérêt - raisons invoquées: la gestion du temps, trajets et conditions de transport, savoir faire propre à chacun et coût relativement peu important de l'investissement.			
Ho NON RETENUE			





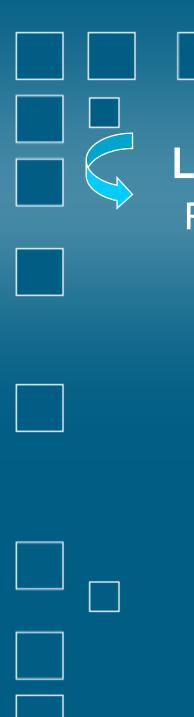


	3.Conclusions
	Recommandations dans le cadre d'une stratégie de mise en place d'une structure partagée axée sur la valorisation des produits agricoles et répondant aux attentes de producteurs de divers secteurs
•	Pour le secteur de la viande, la création d'un atelier de découpe partagé pourrait palier à l'insuffisance de structures de découpe répondant aux normes d'hygiène et de législation en vigueur.
•	Pour les autres secteurs : l'outil le plus envisageable consisterait en un centre-relais de logistique permettant le regroupement, la distribution et la vente directe des produits fermiers et artisanaux disponibles dans la Province. L'appui commercial (distribution vers les GMS, collectivités, magasins spécialisés,) et promotionnel (création d'un espace vente - dégustation, espace didactique) répondrait aux attentes des producteurs.
	Un tel outil sera proposé ci-après dans les pistes à envisager pour la Coopérative TERLUX.

### Description de l'étude II.PISTES D'ACTIVITES POUR LA COOPERATIVE **TERLUX** 1. Le projet 2. Faisabilité commerciale 3. Faisabilité technique 4. Rentabilité





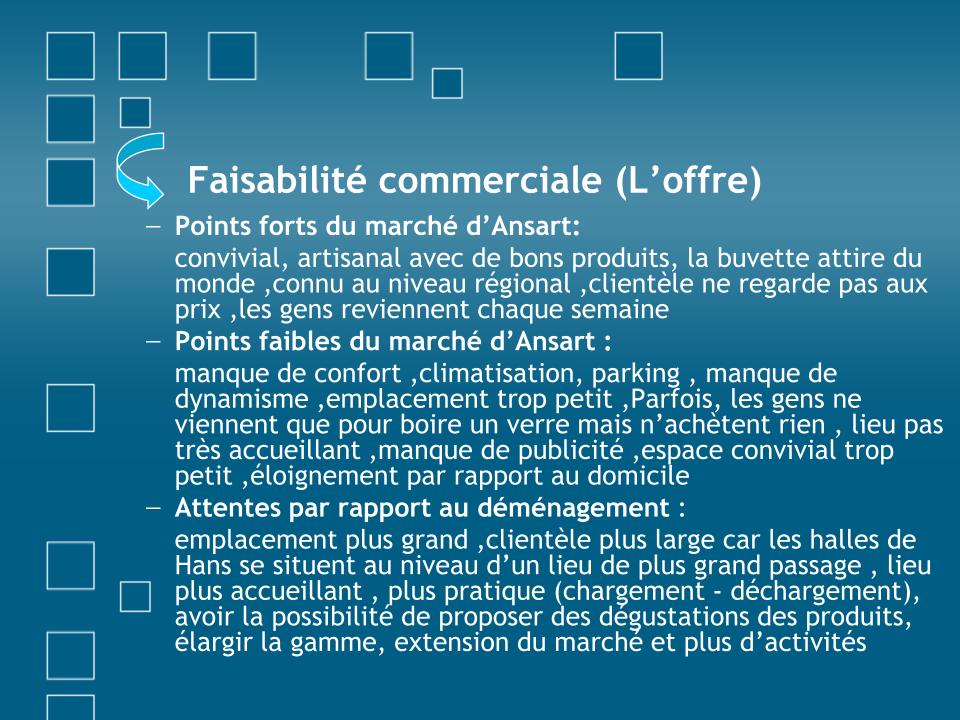


#### Le projet :

#### Résultats attendus et indicateurs

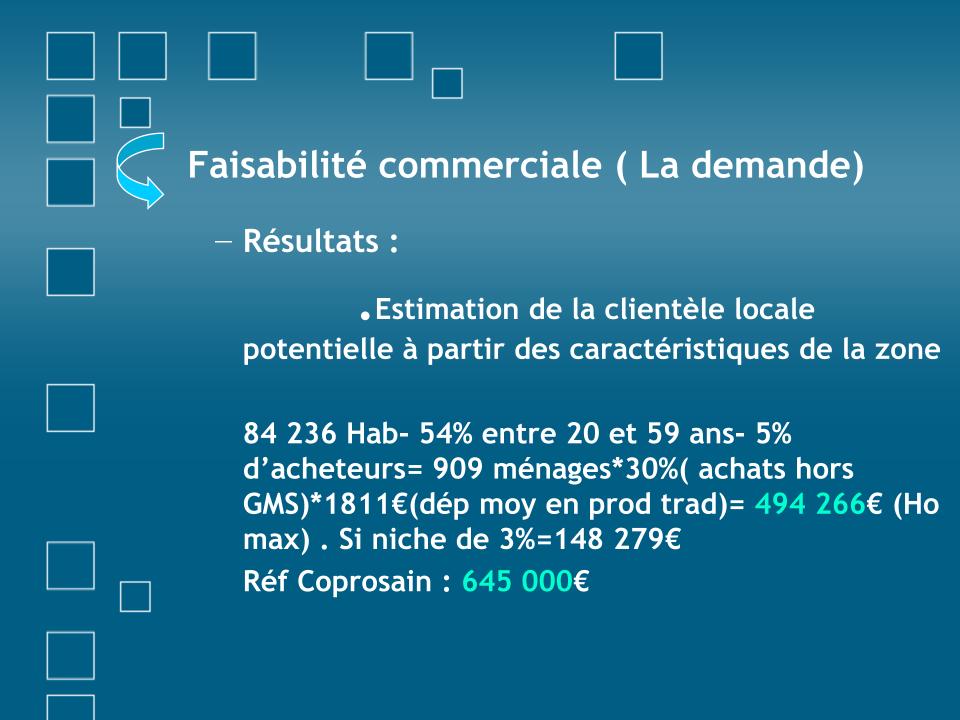
- Maintenir le marché et le groupe de producteurs (I= Nbre de producteurs présents (16) - Nbre de producteurs touchés par le projet (15))
- Accroissement des ventes et des débouchés pour les produits locaux (I = Chiffres d'affaire Nombre de produits)
- Création d'emplois : 1ETP et 4 « Articles 60 » formés (I= Nbre d'emplois)
- Espace de rencontre ((l= Taux de fréquentation du marché et de participation aux séances éducation-dégustation organisées)
- Renforcement de l'image de la région, du patrimoine local (I = Rayonnement extérieur : articles de presse diffusion via les médias -références sur sites Internet)

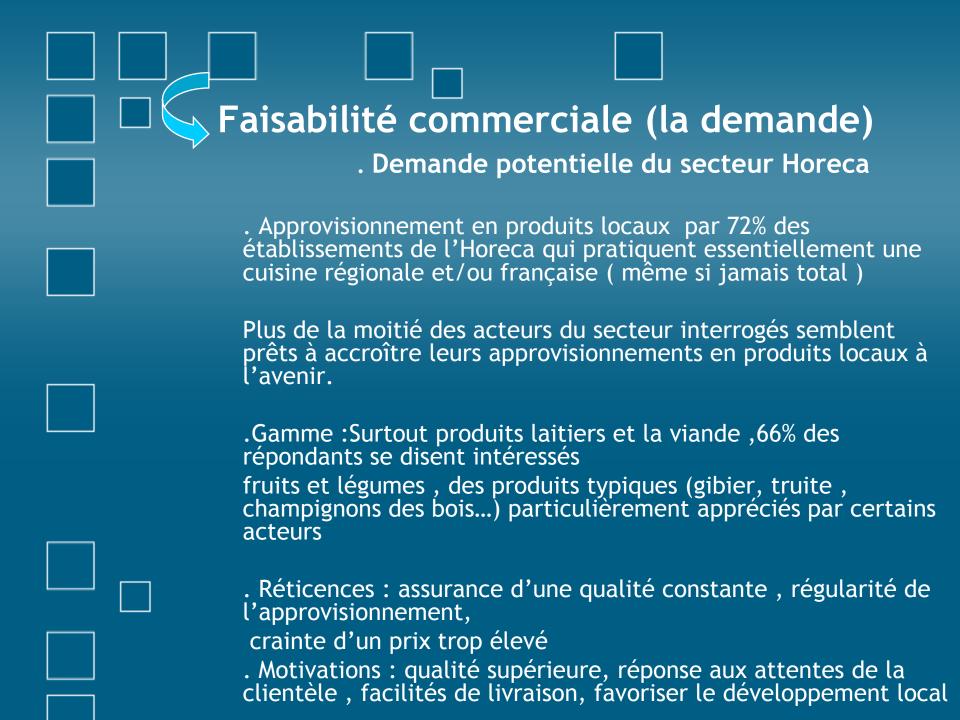




## Faisabilité commerciale (L'offre) Productions agricoles de la zone : A encourager? Elevage bovin, « veaux au pis » Production fromagère des détenteurs d'ovins Productions maraîchères et fruitières 10% Agriculture biologique

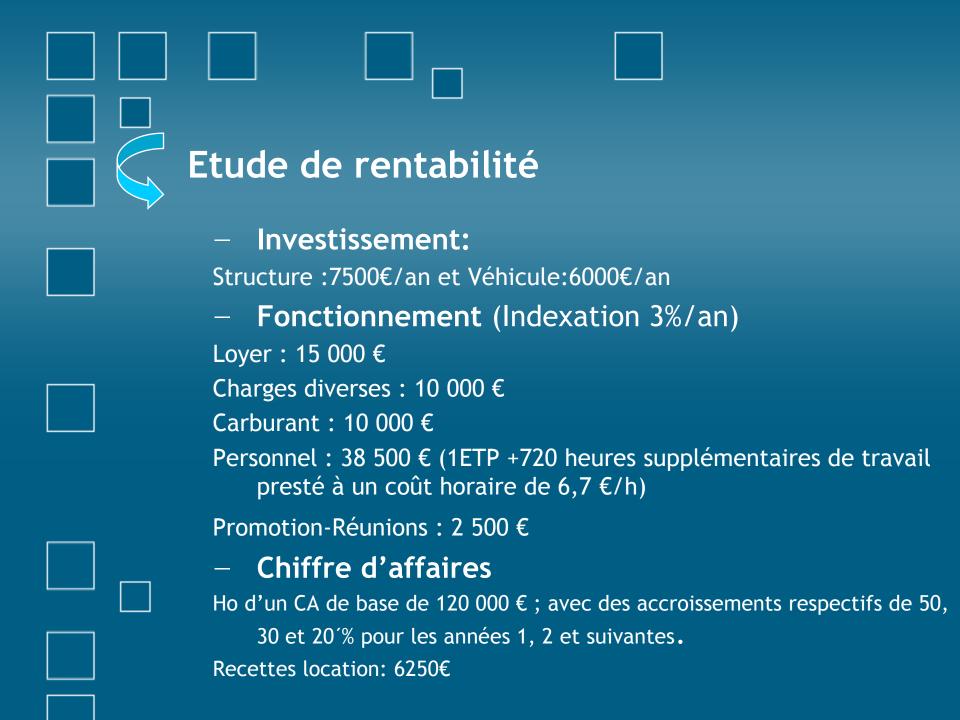


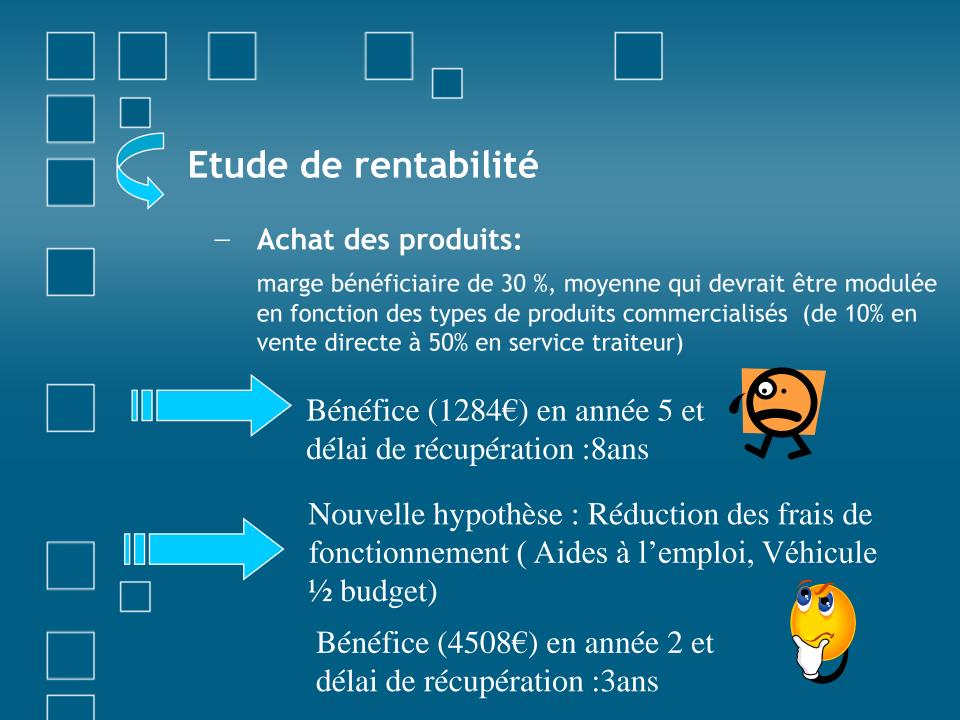


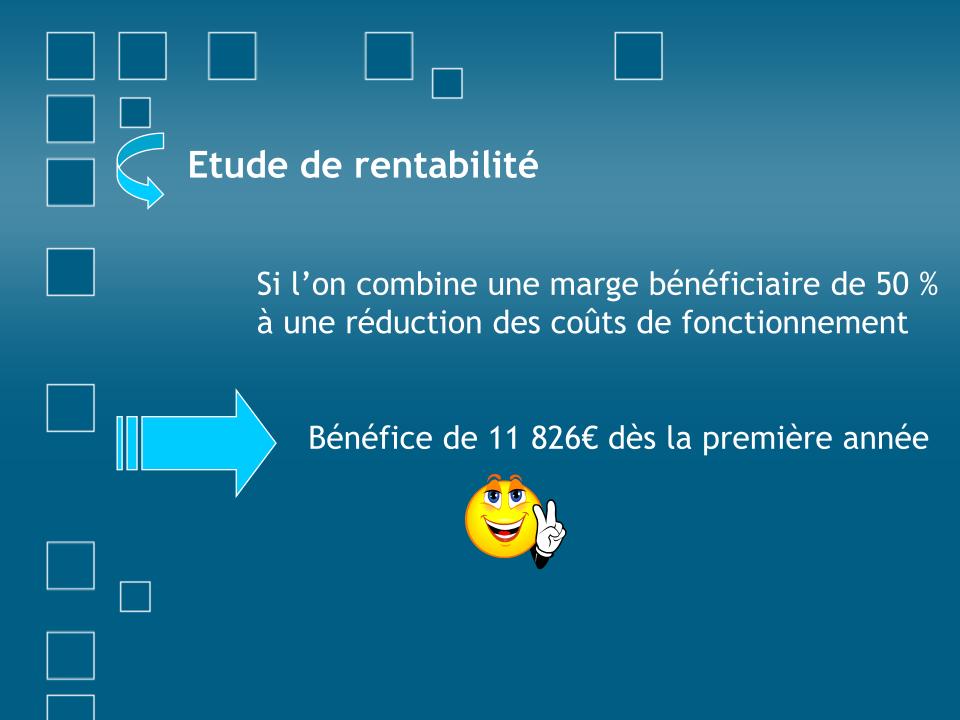


#### Faisabilité commerciale (la demande) Demande potentielle en service traiteur des entreprises Les établissements échantillonnés Réponses: 90/170 - 57 organisant des repas Types de repas organisés service traiteur (28) Nb moy cvts:120, restaurant (23) Nb moy cvts:90, organisé par la société mère ou alternatives aux repas de société (repas préparés par le personnel lui-même, sorties à thème). Fréquence: 1/AN (90%), voire 2 (fêtes patronales) Commande quotidienne de sandwiches: 10% L'intérêt pour un service traiteur « de terroir » 3 déjà Terroir (dont 1 Ansart) - 7 (915 cvts): intéressées - 11 (1773) cvts):mitigé Prix : entre 30 et 50€/pers ? CA potentiel de 50 000€

#### Faisabilité technique Atouts: infrastructure prévue, gamme de produits offerts , compétences des promoteurs, maintien d'un espace convivial de rencontre et d'une offre en produits locaux de qualité, points forts du marché actuel Le nouvel emplacement et les aménagements remédient aux points faibles de l'actuel marché, cités par les producteurs eux-mêmes (p.11). Personnel: 1ETP (point de vente permanent ) + personnel auxiliaire (économie sociale). Evénements et buffets : engagement de personnes à temps partiel - Heures d'ouverture: une ouverture le soir en semaine, jusque 20h et le week-end (samedi et dimanche matin). Le vendredi soir restant le jour de marché hebdomadaire







### Conclusion Le projet Terlux tel que décrit ci-dessus en termes d'infrastructure et d'activités s'avère un outil de mise en œuvre de stratégie locale de développement rural durable. La diversification des activités répond bien aux attentes de l'ensemble des coopérateurs et assurera la viabilité du projet. Le marché fermier d'Ansart se doit de demeurer un lieu important de convivialité en milieu rural et une véritable carte de visite des producteurs locaux